

Eco-Responsables Rapport RSE 2018

marie-laureplv
merchandising

Introduction

CONTINUONS A PARTAGER !

Voici la 2^{ème} édition de notre rapport RSE !

Chacune des PLV que nous réalisons est le fruit de notre expérience et de plus de 30 années d'un entrepreneuriat responsable. En prenant le parti de la fabrication France, en favorisant un approvisionnement de proximité, en intégrant des personnes non qualifiées dans nos ateliers, que nous formons à nos techniques, Marie Laure PLV merchandising prouve au quotidien que notre vision du marché est responsable... et que l'on peut être responsables, innovants, productifs, et surtout à l'écoute et à proximité de nos clients.

La PLV Eco-Citoyenne



la plv
eco-citoyenne

marie-laureplv
merchandising



Depuis plus de 30 ans,
notre engagement pour la satisfaction de nos clients
a toujours été total, par notre écoute,
notre réactivité, le respect des engagements contractuels,
notre ingéniosité, le traitement de leur retours.

Conscients des enjeux sociaux, environnementaux
et économiques du monde actuel,
nous avons au cours des années,
engagé une démarche d'amélioration permanente
de notre qualité et de notre gestion,
suivie d'une véritable politique RSE,
au travers de notre management,
afin de favoriser des productions et des partenaires
responsables.

marie-laureplv

La PLV Eco-Citoyenne



Notre vision économique

C'est au travers d'une politique durable que le Groupe Marie Laure PLV consolide sa croissance, en préservant les enjeux sociétaux, son modèle économique et son succès.

Véritables ambassadeurs du Savoir Faire Français dans le monde, nous contribuons au développement d'un territoire. Par le partage de valeurs avec les pouvoirs publics, le Groupe Marie Laure PLV a créé plus de 190 emplois dans la région Centre.

Cette implantation, au cœur de la Cosmetic Valley dont nous sommes les premiers Fabricants de PLV signataires de la Charte, nous a permis de nous préparer aux enjeux futurs.



marie-laure plv



Notre démarche environnementale

Nous mettons tous les outils disponibles en œuvre pour évaluer et réduire notre impact sur le prélèvement de ressources ou l'eutrophisation des milieux. Ainsi, en complément des bilans carbone du groupe, nous réalisons les analyses de cycle de vie de nos produits afin de réaliser une écoconception certifiée Bureau Veritas Footprint Progress®

Cette écoconception intègre dans son périmètre, les matériaux, la fabrication, les transports de fabrication et de livraison, les emballages, l'installation, les consommations électriques ainsi que la fin de vie du produit selon la filière choisie.

Notre site de production principal a montré la voie à tous nos sites qui déploient à leur tour des solutions économes en ressources.

Nos objectifs chiffrés sont :

- Un gain de 10% sur l'indicateur CC 'Climate Change' exprimé en éq. CO2 sur nos produits
- La mise en place de filières internes de revalorisation de nos déchets plastiques injectés d'ici à fin 2018.
- Une augmentation de la recyclabilité de nos produits de 5%.

Nous respectons entre autres les critères du Reach et les Certification FSC/PEFC.



marie-laure plv

La PLV Eco-Citoyenne



Notre démarche sociétale

Outre la création globale d'emplois dans une zone rurale, nous tenons à prendre en compte les conséquences sociales et sociétales de notre activité sur son environnement direct et indirect.

Nous favorisons depuis longtemps l'embauche des catégories en difficulté (43% d'embauches de jeunes de moins de 26 ans en 2017 par exemple) et allons maintenir cet effort responsable dans les années futures avec les taux suivants pour 2018:

- 30% d'embauches de jeunes de moins de 26 ans
- 12% d'embauches de séniors de plus de 50 ans

Nous favorisons aussi l'emploi d'ESAT* locaux (Etablissements et Service d'aide par le Travail) avec lesquels nous avons mis en place des partenariats privilégiés.

Nous privilégions l'évolution professionnelle interne en formant notre personnel bien au-delà des engagements légaux, afin de leur garantir une vision sereine de l'avenir au sein de la société.

Notre personnel forme ainsi une vraie équipe, capable de relever les défis qui vont nous être proposés par nos clients et notre environnement.

Nous veillons au respect et à l'application de la législation en vigueur par nos collaborateurs et nos sous-traitants.

20% de nos sous-traitants stratégiques devront entamer une démarche en matière de développement durable d'ici à 2020.

Ainsi, en nous confiant la gestion et production de leurs projets merchandising point de vente, nos clients nous réaffirment chaque jour le partage de nos valeurs et cette confiance qui forment le socle de nos rapports et de la construction d'un partenariat durable.

* Etablissement et service d'aide par le travail

marie-laureplv 4

De cette immense responsabilité est née notre exigence d'agilité, de performance et de qualité, réaffirmée au travers de notre système de management, pour assurer le résultat demandé :

la satisfaction de nos clients.

Marie-Laure PLV s'est engagé à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre tous ces objectifs, en y ajoutant en particulier le zéro accident, dans le respect de nos valeurs.

Ce qui est bénéfique pour nos clients, nos partenaires, notre environnement, notre entreprise, le sera pour nous tous.

marie-laureplv 5

Notre implantation



marie-laure plv 5

Comment déployer ?

En 2014, Marie-Laure PLV Merchandising a intégré la Cosmetic Valley et commencé à participer à des groupes de travail sur la RSE pour mettre en place une démarche formalisée. Nous avons alors réalisé que notre démarche informelle allait naturellement dans le bon sens, de manière intuitive, et il nous a fallu rassembler les équipes pour formaliser la démarche.

Nous avons répondu alors aux premières questions :

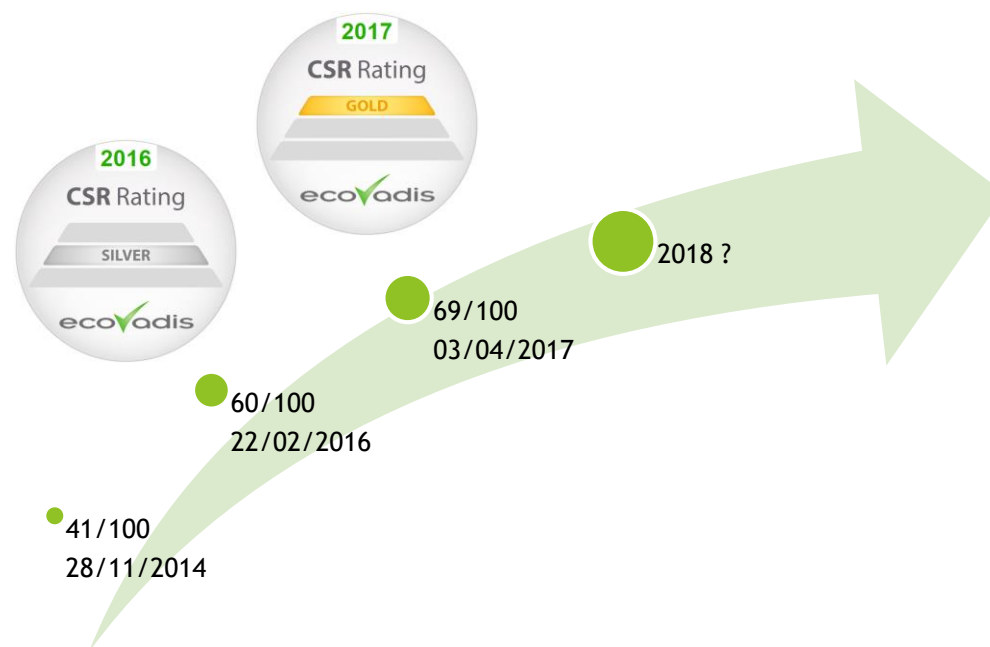
- Quel outil de mesure prendre pour évaluer nos pratiques ?**
- Comment mieux les formaliser ?**
- Comment améliorer ces pratiques ?**
- Comment mesurer les améliorations ?**

Comment faire de la RSE une culture de l'entreprise ?

Les axes de travail du Groupe

Général	Action n° 1	Mettre en place un engagement fondamental du groupe sur des principes généraux de RSE, choix de la plateforme d'évaluation de notre performance.
	Action n° 2	Structurer une équipe au sein du groupe dédiée à la démarche RSE et déployer la démarche
	Action n° 3	Rendre compte, communiquer nos résultats à nos salariés et partenaires
Social	Action n° 4	Continuer à consolider l'emploi dans une région rurale, privilégier les fournisseurs de proximité
	Action n° 5	Evaluer et Former nos salariés afin leur permettre d'évoluer au sein du groupe
	Action n° 6	Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
Economique	Action n° 7	Garantir la performance économique et la pérennité de l'entreprise
	Action n° 8	Respecter les intérêts de chacun de nos clients
Environnement	Action n° 9	Maîtriser les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières Réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau Favoriser la réduction et la valorisation des déchets de production
	Action n° 10	S'inscrire dans une démarche d'innovation et d'écoconception de nos produits
	Action n° 11	Mettre en place une filière de recyclage de nos produits
Achats responsables	Action n° 12	Tisser un lien plus étroit avec nos fournisseurs et leur faire partager nos valeurs
	Action n° 13	Formaliser notre démarche éthique et la faire appliquer en interne
Ethique des affaires	Action n° 14	Accueillir et apprendre des audits externes

Depuis 2014, nous avons choisi Ecovadis comme référentiel principal d'évaluation et de mesure de notre performance RSE.



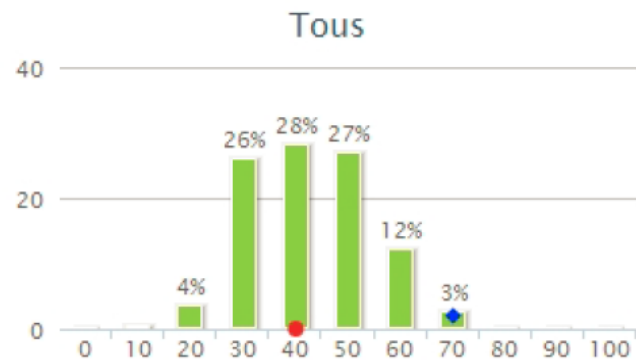
Notation



MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU
France

mars 2017

Répartition des scores



MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU comparé à l'ensemble de tous les fournisseurs évalués par EcoVadis.

Moyenne: 42,5 MARIE LAURE PLV MERCHAN... : 69

- ✓ **Environnement:** MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU se situe dans le **TOP 6 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Manufacture of plastics products.
- ✓ **Social:** MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU se situe dans le **TOP 2 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Manufacture of plastics products.
- ✓ **Ethique des Affaires:** MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU se situe dans le **TOP 11 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Manufacture of plastics products.
- ✓ **Achats Responsables :** MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Manufacture of plastics products.
- ✓ **Global:** MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Manufacture of plastics products.
- ✓ **Global:** MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

Notation



MARIE LAURE PLV MERCHANDISING SASU
has been granted a
Gold Recognition Level
Based on their EcoVadis CSR rating
March 2017



Valid until : **March 2018**

EcoVadis® is a registered trademark- Document subject to license rights

Nos engagements Généraux

Engagements généraux

- ▶ Nous adhérons au Global Compact des Nations Unies et à ses 10 principes de responsabilité sociétale. Nous sommes membres adhérents du Global Compact France.
 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
 2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices des violations des Droits de l'Homme
 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
 4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
 5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants;
 6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
 8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
 9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Engagements généraux



► Nous adhérons à la Charte de la Cosmétique Valley



Le 27 Juin 2017, lors de l'assemblée générale de la Cosmétique Valley, le Groupe Marie-Laure PLV s'est vu décerné le diplôme de ses 3 pivoines.

Histoire de cette récompense :

La Cosmétique Valley a créé une Charte d'éco-responsabilité en 2009. L'objectif général de la charte et de la démarche « Pour une Cosmetic Valley responsable » est l'amélioration continue des résultats environnementaux et sociétaux des sociétés adhérentes :

- une sensibilisation des acteurs industriels (communiquer sur ses actions)
- un vrai changement de comportement (réduire et gérer ses déchets par exemple)
- intégration de possibles changements techniques (Solutions techniques louables, sans solvants par exemple)

Nous avons décidé en 2016 de participer officiellement à cette action et Marie-Laure a signé la Charte en janvier 2016. Nous avons répondu aux audits, aux représentants de la Cosmétique Valley en présentant nos actions, les indicateurs, les investissements mis en place, et nous avons directement obtenu une très belle récompense, nos 3 pivoines, pour lesquelles il y a peu d'élus.

Engagements généraux

- ▶ Nous continuons à déployer nos engagements et objectifs :
 - ▶ Charte De la PLV Eco-Citoyenne (Déclaration Direction Marie-Laure PLV)
 - ▶ Politique RH et Déclaration des droits de l'Homme
 - ▶ Code de conduite des Affaires Marie-Laure PLV
 - ▶ *Code de conduite RSE Fournisseurs Marie-Laure PLV*
- ▶ Nous avons fait certifier notre démarche d'éco-conception et d'analyse de cycle de vie de nos produits.
 - ▶ Certification Bureau Veritas Footprint Progress ®



Structurer une équipe et déployer la démarche

Quelle équipe ?

La responsabilité de la démarche RSE a été confiée fin 2014 Frank ZIMMERMANN, Directeur Industriel du Groupe.

Le comité de direction RSE a évolué, il continue à indiquer les orientations de travail, composé de :

- P. MARAND, Directeur Général
- F. ZIMMERMANN, Directeur Industriel
- L. DEMOUCHEY, Directeur Commercial Secteur Permanent
- O. REDONDIN, Directeur Commercial Secteur Ephémère
- V. AMADO, Directrice des Ressources Humaines

Des groupes de travaux composés de la Direction Industrielle, des Directeurs d'Usine et de membres du personnel ont été aussi créés afin de déployer sur les usines.

Le calendrier des réunions du comité de direction RSE est semestriel, avec une réunion en janvier et une en juillet. Les membres des groupes de travail peuvent y être conviés afin de présenter leurs projets.

Communiquer nos résultats à nos salariés et partenaires

Quelle communication ?

Nous avons choisi une communication par quatre moyens :

1. Le site internet du groupe a été revu afin de nous permettre de communiquer de manière efficace sur nos actions RSE et sur les valeurs du groupe. Sa mise en ligne a eu lieu fin janvier 2018, avec la création d'un onglet complet et de liens de téléchargement de nos documents publics.
2. Des affichages sont réalisés sur les différents sites afin de promouvoir les valeurs défendues par le groupe, les actions menées et les différents résultats des audits et visites menées par nos clients
3. Des présentations par groupes sont réalisées auprès des membres du personnel, afin de débattre de la perception interne et externe de la société.
4. Des engagements écrits sont pris par les personnes concernées, tels les cadres commerciaux sur l'éthique, ou les fournisseurs sur le partage de nos valeurs.



Continuer à consolider
l'emploi dans une région
rurale, privilégier les
fournisseurs de proximité

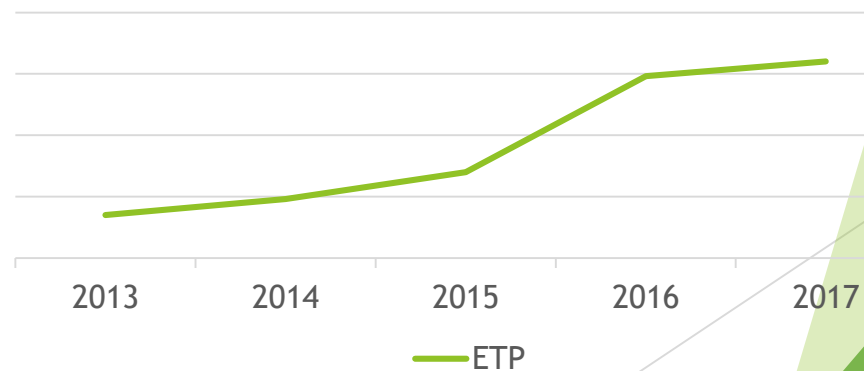
Consolider l'emploi

Par le partage de valeurs avec les pouvoirs publics, le groupe Marie Laure plv a créé plus de 140 nouveaux emplois CDI en 6 ans dans la région Centre, au cœur d'une zone rurale. Cette implantation, au cœur de la Cosmetic Valley dont nous sommes les premiers Fabricants de PLV signataires de la Charte, nous a permis de nous préparer aux enjeux futurs.

Nous consolidons les emplois au fur et à mesure de la croissance de notre Chiffre d'Affaires en stabilisant nos personnels en contrat à Durée indéterminée.

Conscients de notre rôle social et du besoin de stabilité de nos personnels, nous n'utilisons pas les contrats à durée déterminée et privilégions les embauches en CDI directement depuis l'emploi en travail temporaire.

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017
EFFEC TIFS En ETP	320	335	348	370	448	460

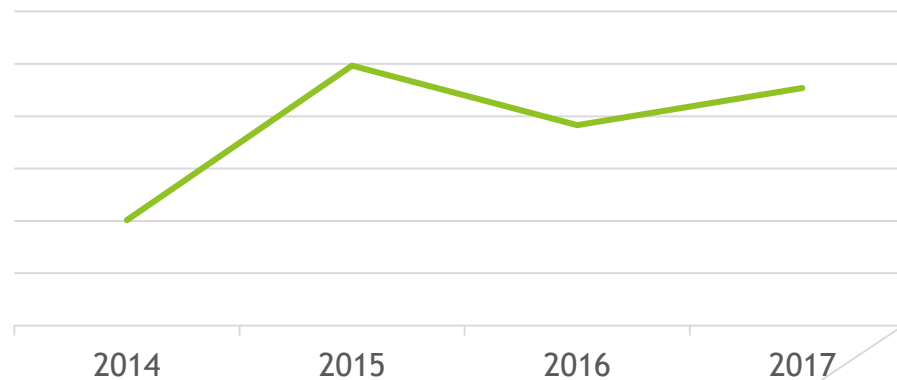


Evaluer et Former nos salariés afin leur permettre d'évoluer au sein du groupe

Evaluer et former nos salariés

Nous avons listé plus de 200 types d'opérations que représentent notre activité, et établi une matrice de compétences de nos collaborateurs, qui nous permet de proposer des formations par métier correspondant à l'évolution de l'entreprise et à l'épanouissement de nos équipes. Sur l'exercice 2016-2017 ce sont plus de 4500 h de formations qui ont été dispensées au sein des équipes. Nous gardons un volume de formation très soutenu.

	2013	2014	2015	2016
	-	-	-	-
	2014	2015	2016	2017
Heures de formation	2017	4968	3831	4540



Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

Promouvoir la diversité et l'égalité des chances.

- **Nous avons créé notre politique RH et Droits de L'Homme, diffusée et partagée avec nos managers.**
- **Extrait de notre déclaration éthique.**
 - « Nous valorisons et encourageons la diversité. Nous luttons contre la discrimination sous toutes ses formes, qu'elle concerne l'origine, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'appartenance à une organisation politique, religieuse, syndicale ou à une minorité.

 - Notre fierté est que chacun trouve sa place, son aboutissement professionnel sans barrière discriminatoire à son épanouissement. »**
- **Nous n'avons pas de critères discriminants à l'embauche, et gardons souvent comme critère principal de choix l'envie d'intégrer notre équipe et d'y apporter ses talents.**
- **Nous respectons la liberté d'association et reconnaissons le droit de négociation collective.**

Garantir la performance économique et la pérennité de l'entreprise

Garantir la performance économique et la pérennité de l'entreprise

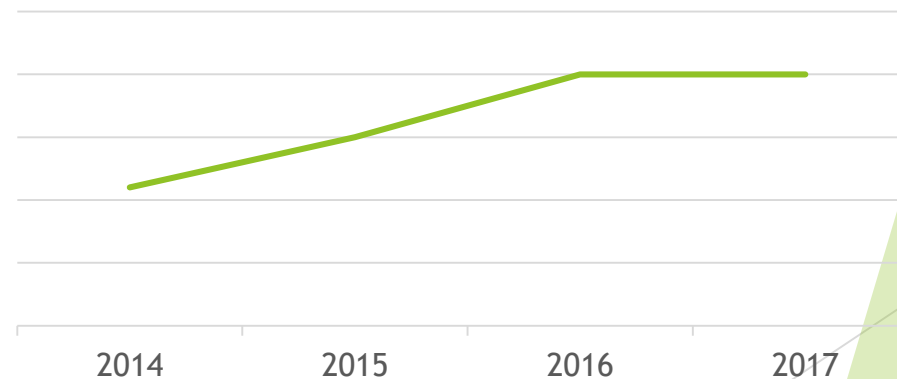
Nos investissements industriels sont très soutenus et sont en ligne avec l'accompagnement de l'évolution du CA et les ambitions du Groupe.

Ils répondent à nos critères :

- de productivité
- d'empreinte environnementale
- de capacité

Ils sont le levier de notre compétitivité future et de la création d'emploi dans l'objectif de la production France.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Investissements en M€	1,1	1,5	2	2



Respecter les intérêts de chacun de nos clients

Respecter les intérêts de chacun de nos clients.

- **Nous avons créé notre code de conduite des affaires, diffusé et partagé avec nos managers.**

- **Extrait de notre code de conduite des affaires :**

- « Respect des droits de propriété intellectuelle :

Le Groupe respecte les droits de propriété intellectuels et industriels de chacun, inspirant un climat de confiance à ses clients. Il peut formaliser plus spécifiquement cet engagement avec un client dans le cadre de ses partenariats.

Chaque collaborateur est tenu de ne divulguer par voie orale, écrite ou électronique aucune information à caractère confidentiel et de respecter les règles de la propriété intellectuelle et industrielle. Ces obligations subsistent même après son départ de l'entreprise. »

- **C'est en respectant la confidentialité des projets de chacun de nos clients que nous avons développé nos relations et que nous les consolidons.**

Nous n'hésitons pas à nous engager au travers d'engagements écrits vis-à-vis de nos clients, tout comme nous demandons en cascade à nos fournisseurs de le faire.

Maîtriser les consommations d'énergie,
d'eau et de matières premières
Réduire les émissions dans l'air, les sols
et l'eau
Favoriser la réduction et la valorisation
des déchets de production

Maîtriser les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières : la mesure de l'empreinte carbone du groupe

- ▶ Nous faisons réaliser notre bilan carbone groupe de manière régulière. Nous avons réalisé cette année (2018) cette étude sur le bilan de l'année 2017
- ▶ Nous confions cette mission à un acteur reconnu du secteur
- ▶ De 2008 à 2017, le groupe a divisé par 3 son empreinte environnementale proratisé au volume d'activité (Tonnes éq. CO₂/ CA €)

Analyse Evolution 2008-2017

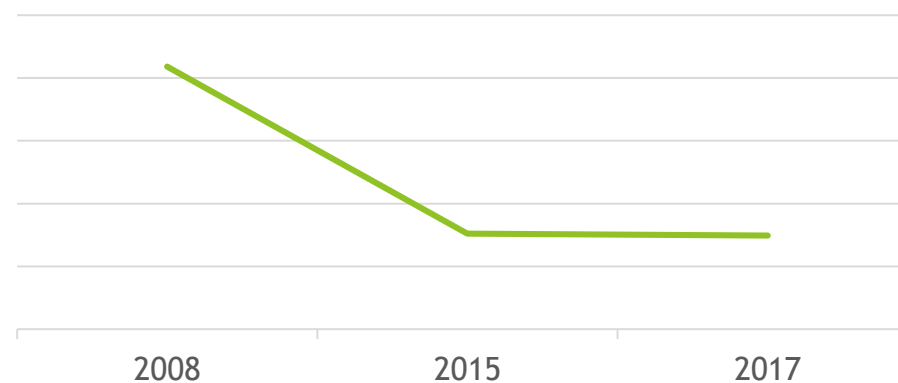
- ▶ Un regroupement de sites réussi : synergie chauffage et moyens, élimination des transports inter-sites
- ▶ Intégration géographique de la Cosmétique Valley : baisse des distances de transports sortants
- ▶ Choix de moyens de production dimensionnés à leur juste besoin.
- ▶ Consolidation des gains 2008-2015 malgré une forte croissance d'activité.

‘Allier croissance et épargne environnementale’

Bilan Carbone 2008

- ▶ De 2008 à 2017, le groupe a divisé par 2,75 son empreinte environnementale proratisé au volume d'activité (Tonnes éq. CO2/ CA €)
- ▶ 2017 consolide le résultat de 2015.

	2008	2015	2017
Tonne éq. CO2/M€ CA	418	152	149

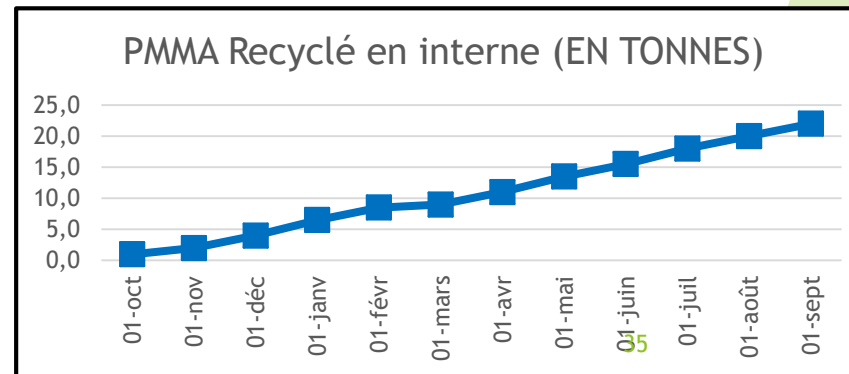


Réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau

- ▶ Nous avons opté pour une politique de 0 rejets dans l'eau, tous nos process sont en circuit fermés, et le pompage ainsi que le traitement des eaux contenues dans ces circuits est confié à des sociétés spécialisées, et suivi par le biais de BSDI (Bordereaux de Suivi de Déchets Industriels)
- ▶ Nous n'effectuons aucun rejet dans les sols
 - ▶ Les kits d'intervention anti-déversement et l'information du personnel afin de prévenir d'une éventuelle fuite d'huile, de peinture ou d'encre ont sécurisé ce point de manière forte, même en cas d'incident.
- ▶ Nous avons mis en place une surveillance de nos rejets dans l'air (mesure annuelle contractualisée sur tous nos sites) afin de vérifier notre conformité.
 - Notre usine d'injection plastique a été entièrement équipée de systèmes d'aspiration afin de capter les nuisances olfactives à chaque lieu d'émission et d'apporter un confort de travail à nos salariés.

Favoriser la réduction et la valorisation des déchets de production

- ▶ Tous nos déchets (bois, papier, carton, plastique, métal) sont confiés à des sociétés spécialisées par filières et font l'objet de BSDI.
- ▶ Nous avons investi fin 2014 dans un broyeur de plastiques afin de recycler nous-même et réinjecter directement les pièces considérées comme non-conformes en fabrication.
- ▶ Nous continuons à recycler environ 22 tonnes de plastique par an qui sont directement recyclées et ont disparu de nos bennes, réduisant l'impact environnemental de nos fabrications.
- ▶ **Projet 2018 : 4 Broyeurs supplémentaires**
 - ▶ Objectif 100 tonnes.



S'inscrire dans une démarche
d'innovation et d'écoconception de nos
produits

Bureau Veritas Footprint Progress ®



- ▶ En complément du bilan carbone du Groupe, des réductions de consommations énergétiques de production, nous mettons en œuvre les meilleurs outils disponibles pour évaluer et réduire notre impact et celui de nos produits sur le prélèvement de ressources ou l'eutrophisation des milieux.
- ▶ Nous utilisons la base de données EIME pour nos écoconceptions.
 - ▶ Nous pouvons maintenant certifier nos PLV

Bureau Veritas FOOTPRINT PROGRESS ®

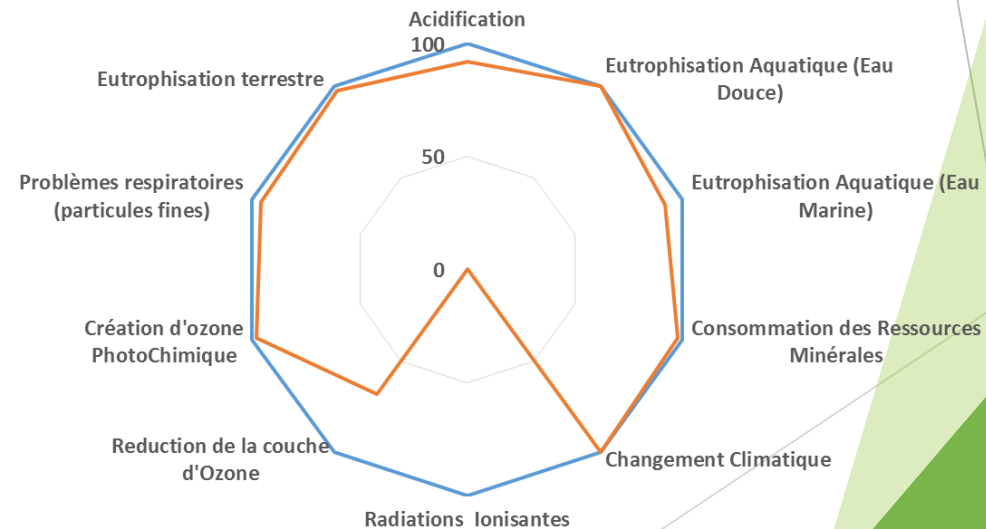
Elles portent alors le logo qui prouve qu'elles sont le résultat véritable eco-conception.



Bureau Veritas Footprint Progress ®

Analyse de chaque étape du cycle de vie complet : 10 Critères analysés

- A. Acidification
- AEF. Eutrophisation Aquatique (eau Douce)
- AEM. Eutrophisation Aquatique (Eau Marine)
- ARD. Consommation des Ressources Minérales
- CC. Changement Climatique
- IRHH. Radiations Ionisantes
- OD. Réduction de la couche d'Ozone
- POCP. Création d'ozone PhotoChimique
- RI. Problèmes respiratoires (particules fines)
- TE. Eutrophisation Terrestre



Bureau Veritas Footprint Progress [®]

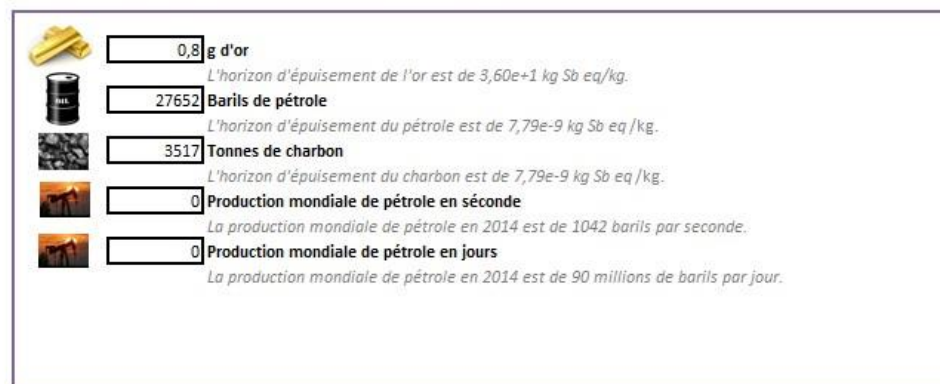
Des résultats concrets....

Nous pouvons livrer des produits certifiés de manière mondiale, éco-conçus et les moyens de communiquer sur l'économie environnementale



Name: Global Warming Potential

Unit name: kg CO2 eq.



Name: Abiotic resource depletion

Unit name: kg Sb eq.

Bureau Veritas Footprint Progress ®



- ▶ Les objectifs fixés en Réunion de Direction pour la période de 09/2016 à 09/2017 pour les projets à présenter à nos clients sont :
 - ▶ un gain de 10% minimum sur l'indicateur CC 'Climate Change' exprimé en kg CO équ. pour des produits dont nous maîtrisons la conception
 - ▶ un gain de 10% minimum sur l'indicateur AEF 'Aquatic Eutrophisation _ Freshwater' exprimé en kg P équ. (Phosphore) pour des produits dont nous maîtrisons la conception
 - ▶ un gain de 10% minimum sur l'indicateur AEF 'Aquatic Eutrophisation _ Marine' exprimé en kg N équ. (Azote) pour des produits dont nous maîtrisons la conception.
 - ▶ Augmentation de la recyclabilité du produit de 5% (% recyclable du poids net du produit)
- ▶ Ces objectifs sont identiques pour les 3 catégories de produit pour cette année.
- ▶ Ces gains de conception ne pourront évidemment pas se faire au prix de la dégradation d'un impact environnemental majeur.

Bureau Veritas Footprint Progress ®



CERTIFICAT OF MARKING USAGE AUTHORISATION
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'USAGE DE LA MARQUE
BUREAU VERITAS FOOTPRINT PROGRESS®



CERTIFICAT OF MARKING USAGE AUTHORISATION
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'USAGE DE LA MARQUE
BUREAU VERITAS FOOTPRINT PROGRESS®



CERTIFICAT OF MARKING USAGE AUTHORISATION
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'USAGE DE LA MARQUE
BUREAU VERITAS FOOTPRINT PROGRESS®



LCIE N° : 141866C

Titulaire
Licence Holder
MARIE LAURE PLV MERCHANDISING
4 boulevard Foch
93800 Epinay sur Seine

Site de fabrication
N° 24898, N° 24899

Dossier N° File No.	Date d'établissement Date of delivery	Période de validité Validity Period
141866	17 Janvier 2018	16 Janvier 2019

Conforme à / in conformity with

- Certification rules of Bureau Veritas Footprint Progress- ed.Avril 2014, version 1.6 VF
- Technical rules of Bureau Veritas Footprint Progress- ed.Avril 2014, version 1.2 VF

Rapport d'audit n° / Audit report No.141866 - Phase 2 Certification produit -

Produit / Product: Grilles et modules testeurs

Modèle / Model: L'ensemble de la famille de produit est couverte par la présente attestation

Caractéristiques principales / Rated characteristics : /

Marque commerciale (s'il y a lieu) / Brand name (if any) : /

Informations complémentaires (s'il y a lieu) Sites de fabrication : /

Fontenay-aux-Roses, January 17, 2018
(Datum / Date / Date)

Le responsable de la certification,
/Certification Manager

Rémi HANOT
DAPNE / DIRECTION CENTRALE DES
INDUSTRIES ELECTRIQUES
23 Avenue du Général Leclerc
RCS Nanterre B 408 363 174
F - 92266 FONTENAY AUX ROSES

La présente autorisation est soumise à nos règles de certification. The present commitment is submitted to our Certification rules

Organisme habilité selon art. 9, alinéa 2 de la Loi GSG / Approved Body acc. § 9 art. 2 GSG.

Page / Page 1/1

LCIE	33, av du Général Leclerc	Tel : +33 1 40 95 60 60	Société par Actions Simplifiée
Laboratoire Central	BP 8	Fax : +33 1 40 95 86 56	au capital de 15 745 984 €
Des Industries Electriques	92266 Fontenay-aux-Roses cedex	contact@lcie.fr	RCS Nanterre B 408 363 174
Une société de Bureau Veritas	France	www.lcie.fr	

LCIE N° : 141866B

Titulaire
Licence Holder
MARIE LAURE PLV MERCHANDISING
4 boulevard Foch
93800 Epinay sur Seine

Site de fabrication
N° 24897, N° 24898

Dossier N° File No.	Date d'établissement Date of delivery	Période de validité Validity Period
141866	17 Janvier 2018	16 Janvier 2019

Conforme à / in conformity with

- Certification rules of Bureau Veritas Footprint Progress- ed.Avril 2014, version 1.6 VF
- Technical rules of Bureau Veritas Footprint Progress- ed.Avril 2014, version 1.2 VF

Rapport d'audit n° / Audit report No.141866 - Phase 2 Certification produit -

Produit / Product: Mobilier éphémère

Modèle / Model: L'ensemble de la famille de produit est couverte par la présente attestation

Caractéristiques principales / Rated characteristics : /

Marque commerciale (s'il y a lieu) / Brand name (if any) : /

Informations complémentaires (s'il y a lieu) Sites de fabrication : /

Fontenay-aux-Roses, January 17, 2018
(Datum / Date / Date)

Le responsable de la certification,
/Certification Manager

Rémi HANOT
DAPNE / DIRECTION CENTRALE DES
INDUSTRIES ELECTRIQUES
23 Avenue du Général Leclerc
RCS Nanterre B 408 363 174
F - 92266 FONTENAY AUX ROSES

La présente autorisation est soumise à nos règles de certification. The present commitment is submitted to our Certification rules

Organisme habilité selon art. 9, alinéa 2 de la Loi GSG / Approved Body acc. § 9 art. 2 GSG.

Page / Page 1/1

LCIE	33, av du Général Leclerc	Tel : +33 1 40 95 60 60	Société par Actions Simplifiée
Laboratoire Central	BP 8	Fax : +33 1 40 95 86 56	au capital de 15 745 984 €
Des Industries Electriques	92266 Fontenay-aux-Roses cedex	contact@lcie.fr	RCS Nanterre B 408 363 174
Une société de Bureau Veritas	France	www.lcie.fr	

LCIE N° : 141866A

Titulaire
Licence Holder
MARIE LAURE PLV MERCHANDISING
4 boulevard Foch
93800 Epinay sur Seine

Site de fabrication
N° 24897, N° 24898

Dossier N° File No.	Date d'établissement Date of delivery	Période de validité Validity Period
141866	17 Janvier 2018	16 Janvier 2019

Conforme à / in conformity with

- Certification rules of Bureau Veritas Footprint Progress- ed.Avril 2014, version 1.6 VF
- Technical rules of Bureau Veritas Footprint Progress- ed.Avril 2014, version 1.2 VF

Rapport d'audit n° / Audit report No.141866 - Phase 2 Certification produit -

Produit / Product: Mobilier permanent

Modèle / Model: L'ensemble de la famille de produit est couverte par la présente attestation

Caractéristiques principales / Rated characteristics : /

Marque commerciale (s'il y a lieu) / Brand name (if any) : /

Informations complémentaires (s'il y a lieu) Sites de fabrication : /

Fontenay-aux-Roses, January 17, 2018
(Datum / Date / Date)

Le responsable de la certification,
/Certification Manager

Rémi HANOT
DAPNE / DIRECTION CENTRALE DES
INDUSTRIES ELECTRIQUES
23 Avenue du Général Leclerc
RCS Nanterre B 408 363 174
F - 92266 FONTENAY AUX ROSES

La présente autorisation est soumise à nos règles de certification. The present commitment is submitted to our Certification rules

Organisme habilité selon art. 9, alinéa 2 de la Loi GSG / Approved Body acc. § 9 art. 2 GSG.

Page / Page 1/1

LCIE	33, av du Général Leclerc	Tel : +33 1 40 95 60 60	Société par Actions Simplifiée
Laboratoire Central	BP 8	Fax : +33 1 40 95 86 56	au capital de 15 745 984 €
Des Industries Electriques	92266 Fontenay-aux-Roses cedex	contact@lcie.fr	RCS Nanterre B 408 363 174
Une société de Bureau Veritas	France	www.lcie.fr	

FSC-PEFC

Nous sommes certifiés FSC-PEFC pour nos PLV et pouvons vous garantir la conception de produits carton issus d'une industrie durable.



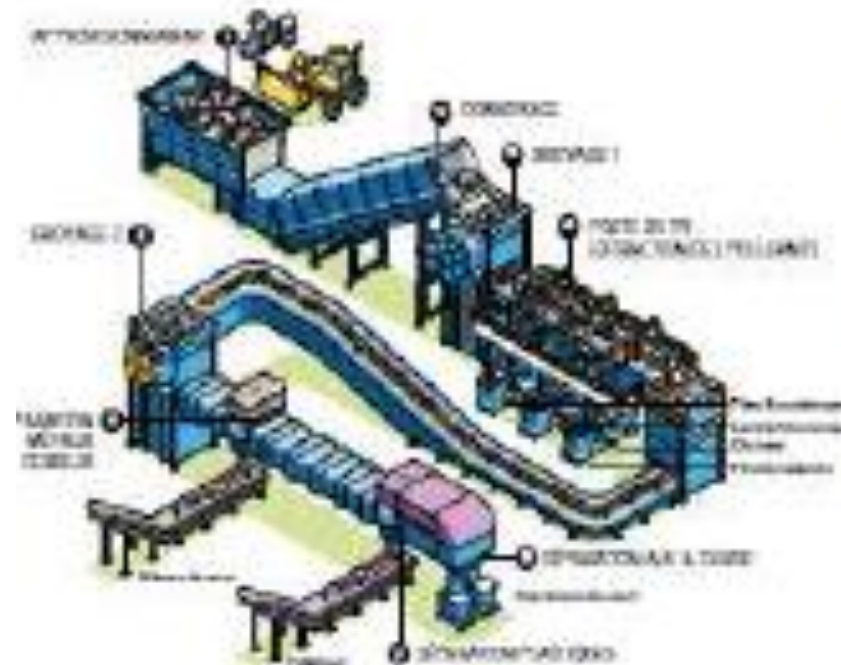
Mettre en place une filière de recyclage
de nos produits

du recyclage des présentoirs....

Marie Laure PLV a créé en 2016 sa propre filière de recyclage des PLV, en proposant une valorisation DEEE des présentoirs, en partenariat exclusif un acteur majeur

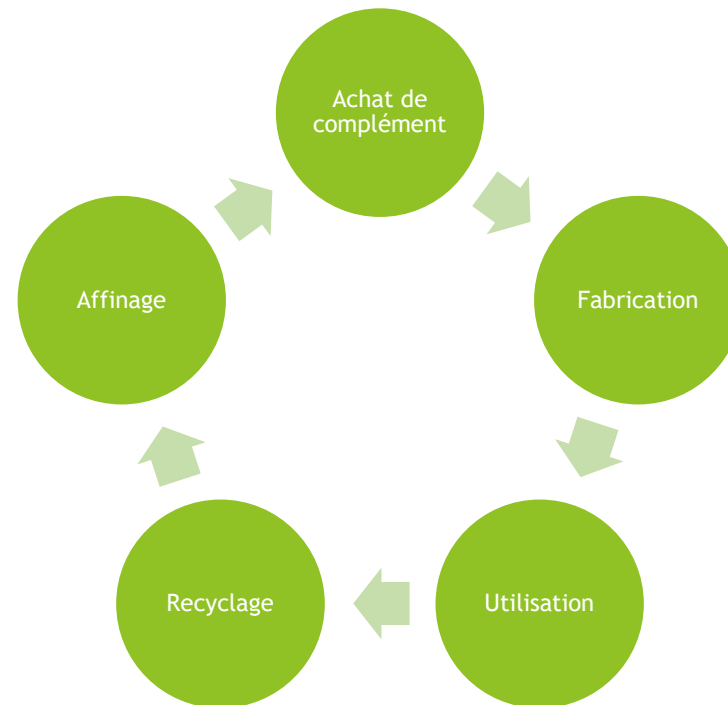
Performance environnementale

- Triple certification ISO 9001, 14001, OHSAS 18001
- Certification WEEE Labex
- 17 400 tonnes de matières et équipements revalorisés
- Taux de valorisation
 - PAM 89%/ obj 75%; (petits appareils en mélange)
 - Froid 90%/ obj 85%



à l'économie circulaire....

Marie Laure PLV travaille avec ses partenaires pour intégrer des produits recyclés à base de plv dans sa chaîne de fabrication (injection) avec ses partenaires de recyclage : devenirs renouvelable. L'objectif est de présenter en 2018 une matière issue de ces travaux.



Etablir des relations durables
avec les sous-traitants et les
fournisseurs et leur faire
partager notre vision

Etablir des relations durables avec les sous-traitants et les fournisseurs et leur faire partager notre vision.

- **Nous avons créé notre code de conduite RSE Fournisseurs en 2016, il a été diffusé et nous avons eu une première vague d'adhésion (10%) par la signature de la « déclaration solennelle du fournisseur Groupe Marie-Laure PLV »**
- **Cette année, le questionnaire 2018 est adressé à notre TOP 30 fournisseur, et l'objectif est d'obtenir un retour de 90%. Un nouveau fournisseur ne peut rejoindre le panel que s'il s'engage sur nos valeurs. Ce questionnaire est un moyen de les sensibiliser à la démarche, et nous aborderons ces sujets lors de leur venue en nos locaux.**
- **La non-adhésion à nos valeurs fondamentales est maintenant discriminante pour devenir un nouveau fournisseur du Groupe.**

Notre fierté : savoir assimiler les valeurs de nos clients et les faire nôtres, entraîner nos fournisseurs à les faire leurs.

Formaliser notre démarche éthique et la faire appliquer en interne

Formaliser notre démarche éthique et la faire appliquer en interne

- **L'ensemble de nos documents éthiques ont été diffusés à l'ensemble du personnel par voie d'affichage, ou remis physiquement avec demande de confirmation d'adhésion écrite pour nos managers**
- **Des groupes de travail, d'information ont été organisés afin d'échanger sur ces valeurs, d'obtenir une vision commune sur tous les sujets abordés, et de déterminer si d'autres sujets doivent s'inscrire dans ces chartes.**
- **Plus qu'un opérateur, qu'un technicien, qu'un ingénieur, tout salarié du groupe doit porter avec fierté les valeurs de notre groupe au quotidien.**

Accueillir et apprendre des audits externes

Accueillir et apprendre des audits externes

- **Nous ne refusons jamais un audit externe et au contraire incitons nos clients à venir constater nos efforts et réalisations, sous réserve d'une réelle confidentialité de leur part**
- **Résultats des derniers audits :**
 - **WCA 2 Largillier par SGS Intertek pour Clarins : 07 et 08/01/2017 : 92/100**
 - **WCA 2 Nogent par SGS Intertek pour Clarins : les 01 et 02/02/2017 : 97/100**
 - **Audit Environnement ECA Largillier par Sephora (Groupe LVMH) les 04 et 05/01/2017 : 94/100**
 - **Audit Environnement ECA Nogent par Sephora (Groupe LVMH) les 08 et 09/11/2016: 93,6/100**
 - **Audit Qualité LVMH Fragrance Brands : Largillier le 17/11/2015 : 71,6/100**
 - **Audit Qualité LVMH Fragrance Brands : Nogent le 28/01/2015 : 75,73/100**
- **Nous intégrons les écarts constatés et réalisons les travaux ou corrigeons nos process :**
 - **Création du local produit sérigraphie**
 - **Mise d'une armoire extérieure normée de stockage des solvants**
 - **Modification des affichages déchets et de leur gestion**

The logo consists of the letters 'CDP' in a bold, sans-serif font. The 'C' and 'D' are a medium green, while the 'P' is a slightly darker shade of green. The letters are positioned in the upper right quadrant of the page.

CDP

Carbon Disclosure Project

CDP

Company name	Performance band
Marie-Laure PLV	C
CDP supply chain average	D

Une notation en évolution positive, nos données s'affinent

SUIVI DES INDICATEURS RSE

INDICATEUR	DEFINITION	2015	2016	TENDANCE	OBJ 2015/2018
NBRE DE FORMATIONS QHSE		3	6	8	Poursuivre les actions de professionnalisation des équipes sur la démarche QHSE sur chaque site
NBRE D'AUDITS FOURNISSEURS REALISES	Visite par nos soins de nos fournisseurs et vérification de leur engagement	4	12	15	Poursuivre le plan d'audits fournisseurs

SUIVI DES INDICATEURS RSE

INDICATEUR	DEFINITION	2015	2016	2017	TENDANCE	OBJ 2018
NBRE DE REFS Bureau Veritas FOOTPRINT PROGRESS®	Nombre de produits fabriqués comportant le logo Bureau Veritas FOOTPRINT PROGRESS®	0	0	8		Continuer à déployer les ACV certifiées sur les produits proposés aux clients
NOMBRE DE REALISATION FSC/PEFC		4	8	11		Objectif 20 produits d'ici 2020
NBRE DE CONTRATS D'ACHATS fournisseurs France récurrents		17	21	21		Objectif 30 fournisseurs récurrents engagés RSE Nouvelle campagne 2018
APPROVISIONNEMENT EN FILIERES NATIONALES	Pourcentage Appros France/Import	-	-	88 %		supérieur à 85%

SUIVI DES INDICATEURS RSE

INDICATEUR	DEFINITION	2015	2016	2017	TENDANCE	OBJ 2020
ENERGIE						
BILAN CARBONE	T éq. CO ²		---	12219	15000 en 2008	Bilan 2017 reçu incluant scope 3
CONSOMMATION D'EAU Process	en m3	2500	2140	1830		0
CONTRIBUTION A L'ECONOMIE CIRCULAIRE						
PRODUCTION DE DECHETS		507t				Attente récap 2016
NBRE DE PRODUITS CLIENTS RECYCLES	Filières de recyclage pour les PLV	0	1	3		3 clients majeurs
RECYCLAGE DECHETS plastiques	En tonnes	2,85t	22t	28t		Objectif 50t en 2020

SUIVI DES INDICATEURS RSE

INDICATEUR	DEFINITION	2015	2016	2017	TENDANCE	OBJ 2015/2018
RESSOURCES HUMAINES						
TAUX DE CDI	Pourcentage de contrats à durée indéterminée	100%	98%	99%		Taux entre 80% et 90%
TAUX DE CDD	Pourcentage de contrats à durée déterminée	0%	0%	0%		Taux inférieur à 5%
NBRE DE CONTRATS DE QUALIFICATION	Nbre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation	0	2	2		Entre 2 et 3 contrats
TAUX D'ABSENTEISME		2,1%	3%	3,2%		Objectif 4% à respecter
NOMBRE DE STAGIAIRES	Nbre de stagiaires accueillis dans l'entreprises pour compléter leur cursus scolaire	1	2			Entre 2 et 5 stagiaires selon les projets
NBRE DE JOURS DE FORMATION		621	479	562		
PART DU BUDGET FORMATION HORS REGLEMENTAIRE	% du budget consacré aux formations qui dépasse les obligations légales					EN cours d'établissement
NBRE DE COLLABORATEURS FORMES		56	175	150		
TAUX D'UNITES BENEFICIAIRES	Taux d'embauche de personnes handicapées	3,94	4,3	3,7		Taux supérieur à 3
NBRE ACTIONS DE COHESION	Nbre d'actions favorisant la cohésion des équipes	1	1	4		Nbre d'actions mini de 1 par an
RATION HOMMES/FEMMES	% d'effectif féminin par rapport à l'effectif masculin	54%	50%	49%		Etre à l'équilibre +-3%

Table de correspondance GRI

Marie Laure PLV a construit sa stratégie et son reporting en cohérence avec les principes de la GRI (Global Reporting Initiative) afin de s'assurer de la complétude de sa démarche. Ci-dessous, vous trouverez la table de correspondance entre les principes essentiels de la GRI (Mise à jour 2016) et notre rapport RSE.

● correspondance totale / ○ pas de correspondance / ◐ correspondance partielle

n°	Indicateurs GRI	Info. ou Chapitre	Corresp.
102	Eléments généraux		
102-1	Nom de l'organisation	Groupe Marie Laure PLV	●
102-2	Activités, marques, produits et services : Description des activités de l'organisation , des marques, produits et services	« La PLV Eco-Citoyenne »	◐
102-3	Location des sièges de l'entreprise	Notre Implantation	◐
102-4	Location des opérations : Nombre de pays où l'organisation opère, nom de pays où se trouvent des opérations significatives ou qui sont significatifs aux regards de ce rapport	« La PLV Eco-Citoyenne »	●
102-5	Mode de propriété et structure légale	« La PLV Eco-Citoyenne »	○
102-6	Marchés servis : locations géographiques des marchés, secteurs desservis, types de clients et usagers / consommateurs	-	○
102-7	Taille de l'organisation : Nombre d'employés, information sur les opérations, ventes, capitalisation et ventes de produits	« Consolider l'emploi »	◐
102-8	Information concernant les employés et les autres travailleurs : employés par type de contrat (CDI / CDD), genre, région, temps plein / partiel et si une part significative de l'activité est réalisée par des personnes qui ne sont pas employés de l'entreprise.	« Suivi des indicateurs RSE »	◐
102-9	Chaîne d'approvisionnement : incluant sa structure principale pour les activités, marques, produits et services	« La PLV Eco-Citoyenne »	○
102-10	Changement significatifs concernant la taille de l'organisation, sa structure, mode de propriété ou sa chaîne d'approvisionnement (changement de location des opérations ou fournisseurs principaux ou encore de structure du capital)	pas de changement significatif	○
102-11	L'approche sur le principe de précaution	« Nos Engagements Généraux »	●
102-12	Initiatives externes (liste des chartes RSE, principes ou autres initiatives auxquelles l'entreprise s'adosse)	« Nos Engagements Généraux »	●
102-13	Adhésion à des associations (liste des adhésions à des associations ou organisation internationales industrielles ou autres intégrant les enjeux RSE)	« Nos Engagements Généraux »	●
102-14	Déclaration du dirigeant (CEO, COMEX, CODIR ou CA) au sujet de l'intérêt de la RSE pour l'organisation et de la stratégie développée	« La PLV Eco-Citoyenne »	●
102-16	Valeurs, principes, standards, et normes comportementales	« Nos Engagements Généraux »	●
102-18	Structure de la gouvernance : incluant les plus hauts comités de gouvernance et leurs responsabilités en terme de RSE	« Comment Déployer »	●
102-40	Liste des parties prenantes du Groupe	« Comment Déployer »	◐
102-41	Conventions collectives : pourcentage des employés couverts par une convention collective	100%	●
102-42	Identification et sélection des parties prenantes : La méthode d'identification et de sélection des parties prenantes	« Quelle Equipe ? »	●
102-43	L'approche parties prenantes : L'approche de l'organisation au regard des parties prenantes, incluant la fréquence des échanges et les engagements spécifiques pris pour chacune d'entre elles	« Quelle Equipe ? »	●

Table de correspondance GRI

Marie Laure PLV a construit sa stratégie et son reporting en cohérence avec les principes de la GRI (Global Reporting Initiative) afin de s'assurer de la complétude de sa démarche. Ci-dessous, vous trouverez la table de correspondance entre les principes essentiels de la GRI (Mise à jour 2016) et notre rapport RSE.

● correspondance totale / ○ pas de correspondance / ◐ correspondance partielle

n°	Indicateurs GRI	Info. ou Chapitre	Corresp.
102-44	Sujets clés remontés par le dialogue parties prenantes : incluant comment l'organisation à répondu à ces sujets et les parties prenantes concernées	« Communiquer nos résultats à nos salariés et partenaires »	●
102-45	Entités incluses dans la consolidation financière : incluant les justifications d'exclusion	-	○
102-46	Contenu du reporting et périmètre : processus de définition du contenu du rapport et périmètre par sujet.	« suivi des indicateurs RSE »	●
102-47	Liste des enjeux matériels identifiés dans le processus d'établissement du rapport.	« Les axes de Travail du Groupe »	●
102-48	Revue des déclarations précédentes : Les raisons et effets des modifications de déclarations données dans de précédents rapports.	Pas de modification des déclarations précédentes	●
102-49	Changement dans le reporting : Changement significatif depuis l'année précédente dans la liste des enjeux matériels et au sein du reporting	Pas de modification significatives des déclarations précédentes	○
102-50	période de reporting	Exercice 2016-2017	●
102-51	Si applicable, la date du plus récent rapport précédent	Exercice 2015-2016	●
102-52	Cycle de reporting	Annuel	●
102-53	Point de contact concernant des éléments du rapport	Pierre Marand, DG, xavier.ramond@adenes.eu	●
102-54	Déclarations de reporting en accordance avec les standards GRI : "Ce rapport a été préparé selon les standards GRI : essentiel ou exhaustif	« Table de correspondance GRI »	●
102-55	Table de correspondance GRI	« Table de correspondance GRI »	●
102-56	Vérification externe : Description de l'approche de l'organisation au regard de la vérification de ses données de ce rapport (si le rapport a été vérifié par un tiers externe et le rapport de vérification si existant)	pas de vérification par un tiers externe	●

Table de correspondance GRI

Marie Laure PLV a construit sa stratégie et son reporting en cohérence avec les principes de la GRI (Global Reporting Initiative) afin de s'assurer de la complétude de sa démarche. Ci-dessous, vous trouverez la table de correspondance entre les principes essentiels de la GRI (Mise à jour 2016) et notre rapport RSE.

● correspondance totale / ○ pas de correspondance / ● correspondance partielle

n°	Indicateurs GRI	Info ou chapitre	Corresp.
	Eléments spécifiques		
	Economie		
201	Performance économique		
201 - 1	Valeur économique directe générée et distribuée	« Consolider l'emploi dans une région rurale »	●
204	Pratiques d'approvisionnement		
204 - 1	Proportion des achats réalisée localement	« Suivi des indicateurs RSE »	●
205	Anti-corruption		
205 - 2	Communication et formation sur la politique et les procédures ant-corruption	« Formaliser notre démarche éthique et la faire appliquer en interne »	●
206	Pratiques anti-concurrentielles		
206 - 1	Actions en justices en cours concernant les pratiques anti-concurrentielles et les monopoles	aucune actions en cours	●
30	Environnement		
302	Energy		
302 - 3	Energy intensity	» Suivi des indicateurs RSE »	●
305	Emissions		
305 - 4	Intensité des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre)	» Suivi des indicateurs RSE »	●
40	Social		
403	Santé et sécurité		
403 - 2	Type et taux d'accidents du travail, maladies professionnelles, absentéisme et décès liés au travail	» Suivi des indicateurs RSE »	●
404	Formation et education		
404 - 1	Nombre d'heure de formation moyen par employé	» Suivi des indicateurs RSE »	●
405	Diversité et égalité des chances		
405 - 1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	» Suivi des indicateurs RSE »	●
405 - 2	Ratio entre le salaire de base et les rémunérations entre les hommes et les femmes	» Suivi des indicateurs RSE »	●
416	Santé et sécurité des usagers		
416 - 1	Evaluation des impacts sur la santé des offres et produits	« Santé et sécurité des produits »	●
418	Vie privée des usagers		
418 - 1	Plaintes concernant la sécurité des données	--	○

Table de correspondance Global Compact

Marie-Laure PLV est adhérent au Global Compact et s'engage sur ses 10 principes fondamentaux.
 Chaque année le Groupe communique une COP (Communication on Progress)
 Le présent rapport constitue la COP du Groupe Marie-Laure PLV pour l'année 2018 (Données 2017)

n°	10 principes du Global Compact	Chapitre	Corresp.
	Droits de l'homme		
1	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.	La PLV Eco-citoyenne	●
2	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.	La PLV Eco-citoyenne	●
	Normes internationales du travail		
3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	Promouvoir la diversité et l'égalité des chances	●
4	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	La PLV Eco-citoyenne	●
5	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	La PLV Eco-citoyenne	●
6	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	Promouvoir la diversité et l'égalité des chances	●
	Environnement		
7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.	Maîtriser les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières Réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau Favoriser la réduction et la valorisation des déchets de production	●
8	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Mettre en place une filière de recyclage de nos produits	●
9	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	S'inscrire dans une démarche d'innovation et d'écoconception de nos produits	●
	Lutte contre la corruption		
10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Formaliser notre démarche éthique et la faire appliquer en interne	●